

COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF DE SEINE SAINT DENIS

PROCES VERBAUX DES ASSEMBLEES GENERALES MIXTE
en vue de la modification des Statuts et Règlement Intérieur

1 ère réunion - Vendredi 18 novembre 2016 au golf de Rosny-sous-Bois

Présents :

Madame Nicole VIEILLE	Présidente de l'ASTSCAF BOBIGNY (nb de voix=1) et secrétaire du bureau du CD 93
Monsieur Serge BOURLIER	Président de l'AS du golf de Rosny sous Bois ((nb de voix = 8)

Etaient également présents sans pouvoir :

Monsieur Gilbert VEYRAN	Président du bureau du CD
Monsieur Allain PIQUET	Membre du bureau du CD

Le quorum nécessaire pour une AG extraordinaire n'étant pas atteint soit:50% des AS (15) et 50% +1 voix du total de voix (36), l'Assemblée ne peut pas délibérer valablement. Une deuxième Assemblée doit donc se réunir.

2 nde réunion – Lundi 28 novembre 2016 au golf de Rosny-sous-Bois

Le lundi 28 novembre 2016 à 19h, les membres du Comité Départemental de Golf de Seine Saint Denis, Association déclarée à la préfecture de Seine Saint Denis le 17 mars 2000 (W931005016), dont le siège social est à Rosny-sous-Bois, Golf de Nanteuil; 12 rue Raspail, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, sur convocation adressée par courrier, en date du 31/10/2016, à tous les membres de l'Association et information sur le site internet du Comité Départemental.

Aucun quorum n'est requis pour cette seconde réunion.

Monsieur Gilbert VEYRAN, en sa qualité de Président du Comité Départemental préside la réunion.
Madame Nicole VIEILLE, en sa qualité de Secrétaire du Comité Départemental, assure les fonctions de secrétaire.

Présents :

Madame Nicole VIEILLE	Présidente de l'ASTSCAF BOBIGNY (nb de voix=1) et secrétaire du bureau du CD 93
Monsieur Serge BOURLIER	Président de l'AS du golf de Rosny sous Bois ((nb de voix = 8)

Etaient également présents sans pouvoir :

Monsieur Gilbert VEYRAN	Président du bureau du CD
Monsieur Allain PIQUET	Membre du bureau du CD
Monsieur Michel VARNIER	Trésorier du bureau du CD

L'ordre du jour est le suivant :

- AG extraordinaire : Présentation et approbation des Statuts
- AG ordinaire : Présentation et approbation de Règlement Intérieur. Questions diverses.

AGE – Modifications des statuts

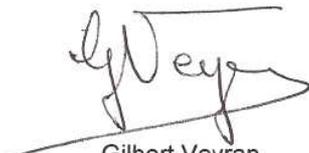
Après présentation des points modifiés et échanges, le nouveau texte des Statuts est approuvé à l'unanimité des présents.

AGO – Modification du Règlement Intérieur

Après présentation des points modifiés et échanges, le nouveau texte du Règlement Intérieur est approuvé à l'unanimité des présents.

Les questions diverses ont porté sur la réforme territoriale, la non-fusion avec la Ligue de Paris, du futur rôle de CD et de la prochaine AG qui sera électorale.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h.



Gilbert Veyran
Président



Nicole Vieille
Secrétaire